

Initiatives ministérielles

(La motion de M. Lewis, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote No 91)

POUR

Députés

Anderson	Atkinson
Attewell	Beatty
Bertrand	Bjornson
Blackburn (Jonquière)	Blais
Bienkarn	Bosley
Bouchard (Roberval)	Bouchard (Lac-Saint-Jean)
Brightwell	Campbell (Vancouver-Centre)
Casey	Chadwick
Champagne (Champlain)	Charest
Chartrand	Clark (Brandon-Souris)
Cole	Collins
Cook	Côté
Couture	Crosbie (St. John's-Ouest)
DeBlois	de Cotret
Desjardins	Domm
Dorin	Duplessis
Edwards	Epp
Fee	Feltham
Ferland	Fontaine
Friesen	Gérin
Gibeau	Gray (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine)
Greene	Gustafson
Halliday	Harvey (Chicoutimi)
Hawkes	Hogue
Holtmann	Horner
Horning	Jacques
James	Jelinek
Johnson	Kempling
Kilgour (Edmonton-Sud-Est)	Koury
Langlois	Layton
Leblanc (Longueuil)	Lewis
Littlechild	Loiselle
Lopez	MacDougall (Timiskaming)
Masse	Mayer
McCreath	McDermid
MacDougall (St. Paul's)	Monteith
Nicholson	Nowlan
Oberle	Plamondon
Plourde	Porter
Pronovost	Reid
Reimer	Ricard
Richardson	Robitaille
St-Julien	Schneider
Shields	Siddon
Sobeski	Soetens
Sparrow	Stevenson
Tardif	Thompson
Tremblay (Rosemont)	Turner (Halton-Peel)
Venne	Vézina
Vien	Vincent
Weiner	White
Wilbee	Wilson (Swift Current-Maple Creek-Assi- Winegard)
niboia	
Worthy-106	

CONTRE

Députés

Allmand	Althouse
Angus	Arseneault
Assad	Bellemare
Benjamin	Berger
Bevilacqua	Black
Blondin	Brewin
Butland	Campbell (South West Nova)
Catterall	Clancy
Comuzzi	de Jong
Dingwall	Dionne

Ferguson	Finestone
Fisher	Fontana
Foster	Gaffney
Gagliano	Gauthier
Gray (Windsor-Ouest)	Grey (Beaver River)
Guarnieri	Harb
Harvard	Harvey (Edmonton-Est)
Heap	Hopkins
Karygiannis	Keyes
Kilger (Stormont-Dundas)	Kristiansen
Langan (Mission-Coquitlam)	LeBlanc (Cape Breton Highlands-Canso)
Lee	MacLaren
Manley	Marchi
Marleau	McGuire
Milliken	Murphy
Nault	Nunziata
Nystrom	Ouellet
Peterson	Phinney
Pickard	Proud
Rideout	Riis
Robichaud	Robinson
Rocheleau	Rodriguez
Skelly (Comox-Alberni)	Stewart
Stupich	Taylor
Vanclief	Volpe
Walker	Wappel
Whittaker	Young (Beaches-Woodbine)-74

• (1630)

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion adoptée.

* * *

LA LOI SUR LE PAIEMENT ANTICIPÉ DES RÉCOLTES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 23 octobre, de la motion de M. Mazankowski: Que le projet de loi C-36, Loi modifiant la Loi sur le paiement anticipé des récoltes et la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité législatif.

M. Larry Schneider (Regina-Wascana): Monsieur le Président, je ne saurais trop insister sur l'importance que l'adoption de ce projet de loi revêt pour le secteur agricole de notre pays. Les agriculteurs ont pris des décisions d'ordre économique en comptant qu'ils auraient accès aux paiements anticipés pour le grain. Le secteur de l'agrinégoce s'attend à ce que les agriculteurs prennent ces choix économiques, que ce soit l'achat d'instruments aratoires, d'engrais ou de semences. Enfin, les municipalités rurales comptent sur le paiement des taxes. En général, les Canadiens ont pris l'habitude de compter sur ces avances en espèces et, dans ces conditions, retarder davantage l'adoption du projet de loi C-36 nuirait considérablement à ceux dont l'emploi et le niveau de vie dépendent de ce projet de loi. La retarder davantage serait tout à fait déraisonnable.

Ce projet de loi est important pour les agriculteurs. Certains d'entre eux m'ont dit qu'ils étaient prêts à assumer leur part de la dette nationale. Cela ne fait pas le moindre doute dans leur esprit. Cependant, ils en veulent aux députés de l'opposition qui retardent l'adoption de ce projet de loi et ils m'ont dit qu'ils s'en souviendraient lors